

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

**MERCREDI 25 MARS 2026, À 16:30 HEURES**

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

**Étaient présents :**

|                               |                                                           |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Monsieur Patrick Marquès      | Président et Délégué de la Ville de Carignan              |
| Monsieur Mario Lemay          | Vice-Président et Délégué de la Ville de Sainte-Julie     |
| Monsieur Daniel Picard        | Délégué de la Ville de Beloeil                            |
| Monsieur Daniel Plouffe       | Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée             |
| Monsieur Luc Ricard           | Délégué substitut de la Ville de Chambly                  |
| Madame Maud Allaire           | Déléguée de la Ville de Contrecoeur                       |
| Madame Magalie Taillon        | Déléguée de la Ville de McMasterville                     |
| Monsieur Marc-André Guertin   | Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire                 |
| Madame Mélanie Villeneuve     | Déléguée de la Ville d'Otterburn Park                     |
| Monsieur Jacques Ladouceur    | Délégué de la Ville de Richelieu                          |
| Monsieur Simon Lacoste        | Délégué de la Ville de Saint-Amable                       |
| Madame Kim Méthot             | Déléguée de la Ville de Saint-Basile-le-Grand             |
| Madame Marilyn Nadeau         | Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste        |
| Monsieur Sylvain Casavant     | Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu |
| Monsieur Normand Teasdale     | Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil       |
| Monsieur Martin Dampousse     | Délégué de la Ville de Varennes                           |
| Madame Katherine R. L'Heureux | Déléguée de la Municipalité de Verchères                  |

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Patrick Marquès.

**Étaient également présents :**

|                              |                                |
|------------------------------|--------------------------------|
| Monsieur Marco Carrier       | Directeur de police            |
| Monsieur Pascal Smith        | Directeur secrétaire-trésorier |
| Madame Marie-Claude Veilleux | Greffière-adjointe             |

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 février 2026;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 11 février 2026.

## **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT**

### 5. Ressources humaines – Résolutions;

- 5.1 Ratification d'embauches
- 5.2 Départs volontaires
- 5.3 Fin d'emploi – Préposée aux communications surnuméraire

### 6. Administration et finances – Résolution;

- 6.1 Demande de prix 2026-R-074 – Achat d'imprimantes véhiculaires ZEBRA
- 6.2 Demande de prix 2026-R-078 – Renouvellement de l'abonnement des licences Microsoft 365
- 6.3 Adoption de la liste des comptes à payer

### 7. Adoption;

- 7.1 Règlement 58 amendant le règlement 56 augmentant le fonds de roulement de 5 600 000 \$ à 6 100 000 \$ et affectant à cette fin une somme de 500 000 \$ provenant des activités de fonctionnement – Adoption

### 8. Dépôt de documents;

- 8.1 Correspondance – Aucun document déposé
- 8.2 États financiers au 31 décembre 2025
  - a) Présentation et analyse d'écart
  - b) Sommaire de l'information financière au 31 décembre 2025
- 8.3 Tableau des mouvements de personnel
- 8.4 Tableau des effectifs
- 8.5 Plan d'organisation policière de la RIPRSL

### 9. Varia;

### 10. Période de questions;

### 11. Clôture de la séance.

## **POINT 1** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16:30 heures.

**CA-26-3049**

## **POINT 2** **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse  
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

### **ET RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil en :

- Devançant le point 8.2 après l'adoption de l'ordre du jour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT**

### **\*\*\* POINT 8.2 \*\*\***

#### **ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025**

Monsieur Robert Arbour, auditeur externe, fait la présentation des états financiers 2025 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. Il parcourt le document intitulé « Sommaire de l'audit » déposé séance tenante. Il est accompagné de Madame Mélanie St-Pierre, Directrice des finances et de la trésorerie.

Monsieur Arbour et Madame St-Pierre répondent à quelques questions au terme de la présentation.

Le Président les remercie de leur présence.

CA-26-3050

### **POINT 3**

#### **RÉSOLUTION**

##### **Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 février 2026**

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2026;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin  
APPUYÉ PAR Madame Magalie Taillon

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 février 2026 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-26-3051

### **POINT 4**

#### **RÉSOLUTION**

##### **Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 11 février 2026**

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 11 février 2026;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Katherine R. L'Heureux  
APPUYÉ PAR Monsieur Simon Lacoste

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 11 février 2026;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 11 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**POINT 5**  
**RESSOURCES HUMAINES – RÉOLUTIONS**

**CA-26-3052**

**POINT 5.1**  
**RÉSOLUTION**  
**Ratification d'embauches**

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher un agent auxiliaire;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher un technicien en gestion documentaire;

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste d'agent auxiliaire, a retenu la candidature de :

- Vincent Gamache

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste de technicien en gestion documentaire, a retenu la candidature de :

- Valeriu Scutelnic

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau  
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

**ET RÉSOLU :**

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 23 février 2026, à titre d'agent auxiliaire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Vincent Gamache

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 10 mars 2026, à titre technicien en gestion documentaire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Valeriu Scutelnic

DE SOUHAITER la bienvenue à ces personnes au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CA-26-3053**

**POINT 5.2**  
**RÉSOLUTION**  
**Départs volontaires**

ATTENDU que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi d'agents auxiliaires :

- Cynthia Landry
- Alex Lamontagne
- Julianne St-Pierre

## **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT**

ATTENDU que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de préposé aux communications surnuméraire :

- Pascal Nantel

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant  
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

**ET RÉSOLU :**

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agente auxiliaire et DE LA RENDRE effective au 8 mars 2026 :

- Cynthia Landry

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agent auxiliaire et DE LA RENDRE effective au 27 février 2026 :

- Alex Lamontagne

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agente auxiliaire et DE LA RENDRE effective au 20 février 2026 :

- Julianne St-Pierre

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme préposé aux communications surnuméraire et DE LA RENDRE effective au 20 février 2026 :

- Pascal Nantel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CA-26-3054**

### **POINT 5.3 RÉSOLUTION**

#### **Fin d'emploi – Préposée aux communications surnuméraire**

ATTENDU que la Régie a mis fin à l'emploi de préposée aux communications surnuméraire de la personne mentionnée ci-dessous:

- Heïdi Trahan;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

ATTENDU qu'il y a lieu de mettre fin au lien d'emploi de Madame Heïdi Trahan avec la Régie à compter du 24 février 2026;

## **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT**

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin  
APPUYÉ PAR Madame Katherine R. L'Heureux

ET RÉSOLU :

DE METTRE FIN administrativement au lien d'emploi Madame Heïdi Trahan avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent à titre de préposée aux communications surnuméraire;

DE RENDRE effective ladite fin d'emploi au 24 février 2026;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 6**

#### **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS**

CA-26-3055

##### **POINT 6.1**

##### **RÉSOLUTION**

##### **Demande de prix 2026-R-074 – Achat d'imprimantes véhiculaires ZEBRA**

ATTENDU que la Régie souhaite acquérir dix-neuf (19) imprimantes véhiculaires de marque ZEBRA pour les nouveaux véhicules qui seront assemblés en 2026 ainsi que pour remplacer certaines imprimantes désuètes;

ATTENDU qu'il s'agit du seul modèle d'imprimante qui est supporté par ACCEO (G-TECHNA), notre fournisseur de logiciel de gestion des constats électroniques ainsi que des licences permettant la connexion aux quatre (4) cours municipales;

ATTENDU que la Régie a procédé, à une demande de prix, auprès de quatre (4) fournisseurs à savoir :

- CDW Canada Corp. (Toronto, Ontario);
- Acceo Solutions Inc. (Montréal, Québec);
- Solutions Informatiques Inso Inc. (Montréal, Québec);
- Argon Technology Corp. (Thornhill, Ontario);

ATTENDU que trois (3) propositions ont été déposées;

ATTENDU que lesdites propositions étaient conformes aux exigences demandées;

ATTENDU le rapport de Madame Elise Tremblay faisant état que l'entreprise « *Acceo Solutions Inc.* » est la plus basse proposition conforme;

ATTENDU que la dépense correspondant à la plus basse proposition pour les imprimantes véhiculaires est de 26 980,00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que cette dépense sera financée par le fonds de roulement remboursable sur un période de quatre (4) ans, plus particulièrement au poste financier numéro 22-210-00-728;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve  
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « *Acceo Solutions Inc.* » le contrat pour l'achat des imprimantes véhiculaires pour le prix de 26 980,00 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Directrice des finances et de la trésorerie ou, en son absence, le Directeur secrétaire-trésorier à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CA-26-3056**

**POINT 6.2  
RÉSOLUTION**

**Demande de prix 2026-R-078 – Renouvellement de l'abonnement des licences Microsoft 365**

ATTENDU que la Régie, conformément au budget pour l'année financière 2026, doit effectuer le renouvellement annuel de ses licences Microsoft 365;

ATTENDU que le fait de renouveler l'abonnement permet de bénéficier des dernières mises à jour de sécurité de Microsoft en temps réel et garantit toujours l'accès à la version la plus performante de Microsoft 365;

ATTENDU que la Régie a procédé à une demande de prix auprès de trois (3) fournisseurs à savoir :

- Micrologic (Montréal, Québec);
- Softchoice LP (Toronto, Ontario);
- ITI Inc. (Québec, Québec);

ATTENDU que trois (3) propositions ont été déposées ;

ATTENDU que lesdites propositions étaient conformes aux exigences demandées;

ATTENDU que la dépense correspondant à la plus basse proposition pour le renouvellement des licences est de 42 681,57 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que cette dépense est payable par les activités financières 2026, plus particulièrement aux postes financiers numéros 02-130-93-525 et 02-210-93-525;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse  
APPUYÉ PAR Madame Magalie Taillon

**ET RÉSOLU :**

D'ACCORDER à l'entreprise « *Softchoice LP* » le contrat pour le renouvellement des licences pour le prix de 42 681,57 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Directrice des finances et de la trésorerie ou, en son absence, le Directeur secrétaire-trésorier à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CA-26-3057**

**POINT 6.3**

**RÉSOLUTION**

**Adoption de la liste des comptes à payer**

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.4 a) et b);

**EN CONSÉQUENCE :**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay  
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

**ET RÉSOLU :**

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 708 458,28 \$ soient acceptés et que la Directrice des finances et de la trésorerie ou, en son absence, le Directeur secrétaire-trésorier, soit autorisé à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**POINT 7**

**ADOPTION**

**CA-26-3058**

**POINT 7.1**

**RÉSOLUTION**

**Règlement 58 amendant le règlement 56 augmentant le fonds de roulement de 5 600 000 \$ à 6 100 000 \$ et affectant à cette fin une somme de 500 000 \$ provenant des activités de fonctionnement – Adoption**

ATTENDU le projet de règlement numéro 58 amendant le règlement 56 augmentant le fonds de roulement de 5 600 000 \$ à 6 100 000 \$ et affectant à cette fin une somme de 500 000 \$ provenant des activités de fonctionnement;

ATTENDU qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du Conseil d'administration au plus tard quarante-huit (48) heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 25 février 2026;

ATTENDU qu'un projet du règlement a été déposé à l'assemblée régulière du Conseil d'Administration de la Régie tenue le 25 février 2026;

## **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT**

ATTENDU que sont connus par les membres du Conseil d'Administration l'objet du règlement, sa portée et ses implications financières;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant  
APPUYÉ PAR Monsieur Simon Lacoste

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le règlement numéro 58 amendant le règlement 56 augmentant le fonds de roulement de 5 600 000 \$ à 6 100 000 \$ et affectant à cette fin une somme de 500 000 \$ provenant des activités de fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 8 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

#### **POINT 8.1 CORRESPONDANCE – AUCUNE CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance n'a été déposée

**\*\*\* POINT 8.3 \*\*\***

#### **TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL**

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

#### **POINT 8.4 TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il est procédé au dépôt du tableau des effectifs.

#### **POINT 8.5 PLAN D'ORGANISATION POLICIÈRE DE LA RIPRSL**

Il est procédé au dépôt du plan d'organisation policière de la Régie. Des explications sont données par le Directeur. Les Élus conviennent de prendre connaissance du document afin d'être en mesure d'en faire l'adoption à la prochaine séance du Conseil d'administration.

### **POINT 9 VARIA**

Aucun sujet additionnel n'est traité.

### **POINT 10 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT**

**CA-26-3059**

**POINT 11**

**RÉSOLUTION**

**Clôture de la réunion**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin  
APPUYÉ PAR Monsieur Simon Lacoste

**ET RÉSOLU :**

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

PASCAL SMITH  
Directeur secrétaire-trésorier

---

PATRICK MARQUÈS  
Président